

Cliquer sur le bouton  de la marge à gauche correspondant au niveau de diplôme concerné pour afficher les sections à compléter

DEUST

LICENCE

Modalités de contrôle de l'assiduité : (recopier ici le texte voté en conseil de gestion)	Assiduité obligatoire aux TD. Au-delà de de deux absences au cours du même semestre dans la même matière, l'étudiant est sanctionné par un 0 au contrôle continu pour la matière concernée.	Règle de poursuite dans l'année suivante :	avec un déficit d'un semestre de retard sous condition d'un nombre minimum d'ECTS au semestre non validé	→ Conditions éventuelles (moyenne, ECTS) pour la règle de poursuite :	18 ECTS au semestre non validé
Passerelles pour la réorientation :	[sans objet]	Modalités pour l'accompagnement d'usagers en difficulté :	Accompagnement adapté selon les difficultés de l'usager.	FC - Aménagements d'études prévus justifiant la facturation de frais spécifiques :	[sans objet]
Durée du stage obligatoire :	Stage optionnelle au S6 ; stage facultatif sur les cinq autres semestres.	Période du stage obligatoire :	[sans objet]	FA - Rythme d'alternance prévu :	[sans objet]
Durée du/des stage(s) optionnel(s) :	Un mois minimum (151,67 heures). En continu ou en discontinu,	Période du/des stage(s) optionnel(s) :	L3S6		

BUT

LICENCE PROFESSIONNELLE

MASTER

DIPLÔME D'INGENIEUR

ETUDES MEDICALES (DFGSM, DFASM)